

DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
N° 34-2011

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BAS-ARMAGNAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mardi 27 septembre 2011

L'an deux mille onze et le mardi vingt sept septembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac se sont réunis dans la salle du conseil à NOGARO sous la présidence de Monsieur Pierre GUICHANNE et sur sa convocation.

Étaient présents : BOURROUILLAN : FOURCADE Christian, LE HOUGA : GUICHANNE Pierre, BRUNO Jean-Pierre et GAÜZERE Jean-Claude (suppléant de DUPRAT Marie-Rose), LANNE-SOUBIRAN : MANAS Francis et IMBERT Yves, MAGNAN : DUCLAVE Jean et LAFFITTE-DUCLER Bernard, MANCIET : CAPDEPONT Pierre et FITTE Jean-Jacques, MONGUILHEM : DUCERE Jean et DUPIN Bernard, MONLEZUN D'ARMAGNAC : SAUQUES Philippe et BENESSIA Christiane, MORMES : CARRERE Hervé, NOGARO : PEYRET Christian, GARET Gilles, MARTINOT Maryse et PUJOL Jean-Pierre, PERCHEDE : MARIN Alain et SALEY Christine (suppléante de DELOSTE Lionel), SAINT-GRIEDE : SAINT-PE Anne-Marie et CAPDEVIELLE Patricia, SAINT-MARTIN D'ARMAGNAC : SAINT-GUILHEM Jean-Claude, SALLES d'ARMAGNAC : HEBERT Benoît et BORDES Daniel (suppléant de BUSQUET Philippe), SION : MITTERRAND Elisabeth, SORBETS : BURGAN Fabrice, TOUJOUSE : WEEVERS Cornélia et Du CHEYRON De BAUMONT Olivier, URGOSSE : BARRAIL Bernard et COLLAVINO Gérard.

Absents excusés : BOURROUILLAN : BRAZZALOTTO Michel, LE HOUGA : DUPRAT Marie-Rose (remplacée par GAÜZERE Jean-Claude), LAUJUZAN : SENAC Claude (procuration à WEEVERS Cornélia), LOUBEDAT : SEMPE Bernard et OREJA Daniel, LUPPE-VIOLLES : ETTORI-DABAT Jean-Pierre et VINCENT Caroline, MORMES : SPOERRY Gérard, PERCHEDE : DELOSTE Lionel (remplacé par SALEY Christine), SALLES d'ARMAGNAC : BUSQUET Philippe (remplacé par BORDES Daniel), SION : DALES Annie, SORBETS : LAMOTHE Laurent, TOUJOUSE : TARTAS Jacques (remplacé par Du CHEYRON De BAUMONT Olivier).

Absents : LAUJUZAN : FARBOS Jean-Jacques, SAINT-MARTIN D'ARMAGNAC : FAGET Alain.

Secrétaire de séance : Christian PEYRET.

OBJET DE LA DELIBERATION : Maison Pluridisciplinaire de Santé, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Le quorum étant atteint, les membres du conseil communautaire peuvent valablement délibérer.

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes s'est doté d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour réaliser le préprogramme, le programme et l'accompagner dans la sélection d'un maître d'œuvre.

Suite à l'organisation d'une mise en concurrence, la SEMGERS avait été retenue. Sa mission est aujourd'hui achevée avec la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre par l'intermédiaire d'une procédure de concours.

Au regard de l'importance de l'opération, une mission d'assistance administrative et juridique semble nécessaire pour s'assurer de la bonne marche de l'opération. Cette mission pourrait consister notamment à réaliser les tâches suivantes :

- Consultation relative à l'OPC et au coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé et établissement des marchés ;
- Suivi de la conception du projet en relation avec la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage ;
 - o Gestion administrative du Permis de Construire ;
 - o Contrôle et vérification du Dossier de Consultation des Entreprises ;
 - o Contrôle et vérification de la procédure de dévolution des marchés ;
 - o Contrôle et vérification de l'analyse des offres, notification, publication et préparation des marchés aux entreprises.

Après avoir en avoir débattu et délibéré, le Conseil Communautaire, par 32 voix pour et une abstention,

APPROUVE, le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les missions ci-dessus dans la limite de 20 000 € H.T. ;

AUTORISE, Monsieur le Président à rechercher et retenir un prestataire susceptible de remplir les missions ci-dessus et à signer tout document et à entreprendre toutes les démarches relatives à cette décision.

TELETRANSMIS
28 SEP. 2011



Pour extrait certifié conforme,
Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Le Président,
Pierre GUICHANNE.